



Fondée en 1844

INFIRMERIE PROTESTANTE DE LYON  
1-3 chemin du Penthod  
69641 CALUIRE ET CUIRE CEDEX  
(Métro Cuire)  
Tél. : 04 72 00 72 00  
Siret 431 768 084 00011  
FINESS 69079 3468

## Notice d'Information (à conserver)

# Service de Chirurgie Ambulatoire

### PARTIE A COMPLETER PAR LE SECRETARIAT MEDICAL

Date d'entrée : ...../...../..... Heure d'entrée : .....h .....

Docteur : .....

Pour confirmer votre hospitalisation ainsi que votre heure d'entrée veuillez contacter le service de chirurgie ambulatoire le ...../...../..... entre 13h et 15h au 04 72 00 71 00.

#### **Constitution et envoi de votre dossier de pré-admission**

La liste des pièces à nous faire parvenir est notée en en-tête de l'imprimé « demande d'admission ».

N'oubliez pas de demander à votre mutuelle de nous **faxer une prise en charge détaillée au plus tard 48h avant votre entrée au 04 72 00 71 09** (la prise en charge doit impérativement nous parvenir avant votre sortie. Dans le cas contraire, vos frais d'hospitalisation vous seront facturés). Le numéro FINESS à donner à votre mutuelle est le 69079 3468.

2 façons de réaliser votre pré-admission **au plus tard 48h avant votre entrée** :

- En vous présentant à l'accueil de la clinique de préférence de 11h30 à 18h30 (par exemple lors de votre consultation d'anesthésie) ;
- Par courrier.

#### **Consultation d'anesthésie**

Si une anesthésie a été prévue par votre médecin, prendre rendez-vous dès maintenant pour la consultation d'anesthésie : contacter le secrétariat au **04 72 00 71 20**.

Date et heure de la consultation : .....

**En cas de report ou d'annulation** : Veuillez contacter votre médecin et le secrétariat du service ambulatoire au **04 26 29 79 28**.

#### **Tarifcation**

Nous tenons à vous informer que certains praticiens sont susceptibles de pratiquer des dépassements d'honoraires. Veuillez vous renseigner auprès de leur secrétariat.

Nous vous rappelons que les patients pris en charge à 100 % sont redevables du forfait journalier et de la participation forfaitaire assuré (sauf exonération prévue par la législation) ainsi que des dépassements d'honoraires éventuels ou autres suppléments.

En l'absence de couverture sociale et conformément aux dispositions de l'article 11 de notre Convention avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, vous devrez verser la totalité du montant prévisionnel correspondant au devis communiqué par le praticien.

Vous avez la possibilité de réserver une chambre individuelle sous réserve de disponibilité. Vous pouvez en faire la demande, avant votre pré-admission, auprès du secrétariat ambulatoire au 04 26 29 79 28.

## RECOMMANDATIONS EN VUE D'UNE INTERVENTION OU D'UN EXAMEN EN AMBULATOIRE

Pour assurer le bon déroulement de votre prise en charge, vous devez lire attentivement ce qui suit et respecter les recommandations qui ont été données.

### AVANT L'INTERVENTION

- ☒ Dans la majorité des cas, votre médecin vous demandera d'**être à jeun** [ne pas boire – ne pas manger (y compris chewing-gum et bonbon) – ne pas fumer] **6 h avant** votre admission.

Pour des raisons d'hygiène :

- Prendre une douche, se brosser les dents ;
- Apporter vos effets personnels (pantalon ou jogging ou pyjama, pantoufles, peignoir...) ;
- Penser à ôter tout maquillage, vernis à ongle, verres de contact, piercing ;
- N'apporter ni bijou ni objet de valeur.



**Avertissez le service** en cas de modification de votre état de santé depuis la consultation d'anesthésie (toux, fièvre, grossesse...).



### LE JOUR DE VOTRE ENTRÉE

- ☒ Munissez-vous de :
  - Vos radiographies, résultats biologiques, carte de groupe sanguin ;
  - Votre consultation d'anesthésie ;
  - Vos médicaments habituels et/ou vos ordonnances ;
  - Votre carte d'identité ;
  - Votre carte vitale ;
  - Votre carte de mutuelle.



Pour les enfants, afin d'assurer un séjour agréable, n'oubliez pas d'apporter :

- Ses jouets et autres objets familiers ;
- Son carnet de santé ;
- Son biberon (une collation sera servie dans le service).



### VOTRE SORTIE

- ☒ Il est OBLIGATOIRE d'être accompagné (**vous ne devez pas conduire**).
- ☒ Vous ne devez pas être seul durant la première nuit (si vous avez eu une anesthésie).
- ☒ Les heures de sortie sont variables en fonction de l'heure de votre passage.



**Vous assurant de nos meilleurs soins, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.**